



MARCHE : INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE : SERVEURS ET SAUVEGARDE 2020

Annance

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : **MARCHE : INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE : SERVEURS ET SAUVEGARDE 2020**

Lieu d'exécution : Mairie de MAROMME : Hôtel de Ville et Bâtiment Annexe.

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE - Marché de fournitures et services les articles L 2123-1, R 2123-1 du Code de la Commande Publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

Soutenance et négociation : si la Ville de Maromme décide d'organiser des négociations, celles-ci seront organisées en Mairie.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Retrait des dossiers :

Les pièces du marché peuvent être téléchargées :

- Sur le site de la Ville de Maromme www.maromme.fr (rubrique Mairie/Marchés Publics)
- Sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>

Pièces justificatives à produire :

Les documents contractuels :

- **L'Acte d'Engagement** complété, daté et signé par la personne habilitée à engager le candidat ainsi que les annexes éventuelles en cas de groupement ou de sous-traitance
http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimés_dc/dc4.rtf
- **Le Cahier des Clauses Techniques Particulières**, daté et signé par la personne habilitée à engager le candidat
- **Le Cahier des Clauses Particulières**, daté et signé
- **La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire** complétée, datée et signée

Les documents obligatoires:

- **Le D.U.M.E** téléchargeable sur internet ou les anciens imprimés DC1, DC2, téléchargeables gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, ou (suivant articles R 2143-3 à R2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018)
OU
 - Les déclarations et attestations sur l'honneur.
 - Attestations URSSAF
 - Attestations fiscales et sociales
- **Extrait K Bis.**
- **Attestation d'assurance en cours de validité.**
- **RIB / iBAN**
- **Un Mémoire Technique** fourni par le candidat et comprenant a minima les **fiches techniques** détaillées correspondant aux produits proposés par le candidat et les **conditions de la maintenance**.
- Une fiche détaillant les moyens mis en œuvre dans le cadre des **démarches environnementales** dans lesquelles l'entreprise peut être engagée ou des caractéristiques écologiques des matériels proposés.
- **Une attestation d'assurances** du candidat en cours de validité.



MARCHE : INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE : SERVEURS ET SAUVEGARDE 2020

Annonce

Tous les documents techniques devront obligatoirement être rédigés en français.

Critères d'attribution : 3 critères seront pris en compte, et après pondération, c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

- Prix de l'offre : **40 %**
- Valeur technique de l'offre : **40 %**
- Capacité à délivrer les services demandés : **20 %**

Date Limite de Remise des Offres :

➤ **13 avril 2020 à 12h sur le site de l'ADM 76 au format dématérialisé** : <https://marchespublics.adm76.com>

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date de Réalisation :

Le titulaire sera tenu d'installer les matériels et de réaliser l'ensemble des prestations pour une **mise en service au plus tard le 01/07/2020**.

Renseignements :

D'ordre administratif et technique : M. Liénard, Service Informatique

Tél. 02 32 82 22 30 Fax. 02 32 82 22 28

Messagerie Electronique : informatique@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 12 mars 2020